

Santé et qualité de vie en service : un enjeu essentiel



La Sénatrice Frédérique Gerbaud

Et le Syndicat National des Sapeurs-Pompiers professionnels
des Personnels Administratifs Techniques et Spécialisés des SDIS de France,

Ont le plaisir de vous convier à une journée exceptionnelle consacrée
à la santé et au bien-être au travail.

Le lundi 30 mars 2020 de 9h30 à 17h00

**Au Palais du Luxembourg salle Clémenceau
15 rue de Vaugirard 75006 Paris**

Le Docteur Philippe Rodet auteur de plusieurs ouvrages
(*Aurélien c'est papa je t'aime, la bienveillance au travail ...*)

L'Amiral Olivier Lajous ex DRH de la marine nationale auteur également de plusieurs ouvrages
(*L'art de diriger, L'art du temps...*)

Madame Isabelle Leroy assistante sociale au SDIS de l'Aisne

Madame Ludivine Henocq psychologue au SDIS du Pas de Calais

La Sénatrice Frédérique Gerbaud très sensible à cette cause interviendra au cours de cette
journée :

« *Parce que les sapeurs-pompiers sont très souvent le dernier rempart de nos territoires, il nous appartient élus,
dirigeants de SDIS de nous préoccuper de la santé et de la qualité de vie en service de ces derniers,
et d'en faire un enjeu essentiel (F. Gerbaud)* »

Une pause déjeuner vous sera proposée pour ceux qui le souhaitent.

Sont invités sous réserve de disponibilité :

Monsieur Christophe Castaner Ministre de l'intérieur

Monsieur Laurent Nuñez Secrétaire d'état auprès du Ministre de l'intérieur

Madame Catherine Troendlé Vice-président du Sénat

Monsieur Dominique Bussereau Président de l'assemblée des départements de France

Monsieur Olivier Richefou Président de la conférence nationale des services d'incendie et de secours

Monsieur François Baroin Président de l'association des maires de France

Monsieur André Laignel Vice-président de l'association des maires de France

Monsieur le Préfet Alain Thirion Directeur général de la sécurité civile et de la gestion des crises

Monsieur Michel Marquer Adjoint DGSCGC Chef du service chargé de la direction des sapeurs-pompiers

...

Par mesure de sécurité, aucune entrée n'est possible sans inscription préalable.

Afin de faciliter l'accès au bâtiment, les personnes en situation de handicap sont priées de se manifester à l'avance.

Les personnes participant au cocktail doivent réserver à l'avance.

Pour des raisons de capacité les places seront limitées.

Contact et inscriptions : Eric ferret : 0663623585 – ericferret3@aol.com

- Accès : aucun stationnement n'est possible dans l'enceinte du Palais du Luxembourg - Parcs de stationnement : place Saint-Sulpice, Marché Saint-Germain, rue de l'Ecole de Médecine, rue Soufflot ; RER : Luxembourg ; métro : Odéon, Mabillon, Saint-Sulpice ; bus : 58, 84 et 89 ; Station Vélib' n°6017, 34 rue de Condé.